

**MAIRIE
DE
COMBON**

ARRÊTÉ N° 2026/046

**PORTANT AUTORISATION DE STATIONNEMENT TEMPORAIRE
Monsieur COTE Nathanaël, foodtruck « Tatane Pizza »
Du 01/04/2026 au 31/12/2026**

Le Maire de la commune de Combon,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée ;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-2, L 2212-13, L 2213-1 à L 2213-5 ;
Vu le code de la route ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie – signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée ;
Vu le code de la voirie routière ;

Considérant la demande d'autorisation de stationnement faite par Monsieur COTE Nathanaël pour l'emplacement temporaire d'un foodtruck de fabrication de pizzas à emporter ;

ARRÊTE

Article 1

A compter du 01/04/2026 et jusqu'au 31/12/2026, tous les vendredis de 17h30 à 22h30, Monsieur Nathanaël COTE est autorisé à stationner un véhicule de type « foodtruck » sur les places de parking situées devant la mairie de Combon, dans le cadre d'une activité ambulante de fabrication de pizzas à emporter.

Article 2

Monsieur Nathanaël COTE sera tenu de veiller à stationner sur les places de parking dans le strict respect de la sécurité publique et du code de la route.

Article 3

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication selon les règles en vigueur. Madame Elizabeth JEAN, maire de Combon, et Monsieur Nathanaël COTE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 4

Conformément à l'article R-102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen – 53 Avenue Gustave Flaubert – 76000 ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 5

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur Nathanaël COTE
- La gendarmerie de Brionne

Fait à COMBON, le 31/03/2026.

Elizabeth JEAN

Maire de Combon

Affiché le : 31/03/2026

